

---

# Fiches

---

Données internationales



### **Avertissement**

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr), <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/Eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

### **Signes conventionnels utilisés**

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
n.s.	Donnée non significative
p	Résultat provisoire
s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 6.1 Emploi et chômage en Europe

En moyenne en 2016, 66,6 % des habitants de l'Union européenne (UE) âgés de 15 à 64 ans sont en emploi. Ce **taux d'emploi** augmente pour la troisième année consécutive : il s'accroît de 1,0 point par rapport à 2015, après + 0,8 point en 2015 et + 0,7 point en 2014. Il dépasse ainsi le niveau observé avant la crise économique de 2008-2009 (65,7 % en 2008). En 2016, le taux d'emploi varie de 52,0 % en Grèce à 76,2 % en Suède.

Dans l'ensemble de l'UE, le taux d'emploi des hommes (71,9 %) est supérieur à celui des femmes (61,4 %). Cet écart, qui s'est réduit au fil du temps, se stabilise depuis 2014 (10,5 points). Il varie fortement selon les pays, allant de 1,2 point en Lituanie à près de 26 points à Malte.

En 2016, le taux d'emploi des jeunes de l'UE (15-24 ans) atteint 33,8 %, en hausse par rapport à 2015 (+ 0,7 point). Il retrouve son niveau de 2010, mais reste 3,5 points plus bas qu'en 2008. Le taux d'emploi des jeunes diminue entre 2008 et 2016 dans la plupart des pays. Cette baisse est particulièrement forte en Espagne (- 17,6 points), en Irlande (- 14,1 points), à Chypre (- 11,9 points), en Grèce (- 10,5 points) et au Portugal (- 10,2 points). Les disparités entre pays restent fortes : le taux d'emploi des jeunes est inférieur à 20 % en Grèce, en Italie, en Espagne et en Bulgarie, alors qu'il dépasse 50 % au Royaume-Uni, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas. En France, le taux d'emploi des jeunes est de 27,8 %. Ces disparités traduisent des différences de durée de scolarité et de cumul emploi-études (dont l'apprentissage) d'un pays à l'autre, mais aussi une insertion des jeunes plus ou moins aisée sur le marché du travail. En 2016, le taux d'emploi des plus âgés (55-64 ans) s'élève à 55,3 % dans l'ensemble de l'UE. Il atteint 75,5 % en Suède, et dépasse 60 % dans huit autres pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 55-64 ans atteint 49,8 % en 2016.

En 2016, le taux d'emploi des personnes de 20 à 64 ans s'établit à 71,1 %, un chiffre encore près de 4 points en dessous de l'objectif défini

par la stratégie « Europe 2020 », visant à atteindre 75 % d'ici à 2020. Huit pays ont déjà dépassé cet objectif, dont la Suède, l'Allemagne et le Royaume-Uni. En France, le taux d'emploi des 20-64 ans est légèrement inférieur à la moyenne européenne (70,0 %).

Au sein de l'UE, une personne sur cinq travaille à temps partiel (19,5 % en 2016), et cela concerne plus fréquemment les femmes (31,9 %) que les hommes (8,8 %). Le temps partiel est particulièrement fréquent aux Pays-Bas (49,7 %). Dans l'UE, la part du temps partiel dans l'emploi est stable depuis 2013, après avoir augmenté de 0,4 point par an en moyenne entre 2008 et 2013. En France, elle atteint 18,3 % en 2016.

En 2016, 12,0 % des actifs occupés de l'UE sont en **emploi à durée limitée**. Le recours à cette forme d'emploi est peu fréquent en Roumanie, dans les pays baltes (moins d'un salarié sur vingt) ou au Royaume-Uni. En revanche, plus d'un salarié sur cinq est en emploi à durée limitée en Espagne et en Pologne.

En 2016, le **taux de chômage** des 15-74 ans de l'ensemble de l'UE s'établit à 8,5 %. Il diminue pour la troisième année consécutive depuis la crise économique de 2008-2009 (- 0,9 point en 2016 après - 0,8 point en 2015 et - 0,7 point en 2014), après avoir augmenté de 3,9 points entre 2008 et 2013. Dans six pays dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, le taux de chômage observé en 2016 est inférieur à celui de 2008. En France, il atteint 10,1 % en 2016, contre 10,4 % en 2015, et a crû de 2,7 points par rapport à 2008. En Grèce et en Espagne, après avoir nettement augmenté entre 2008 et 2013, le taux de chômage diminue depuis trois ans (- 3,9 points entre 2013 et 2016 pour la Grèce et - 6,5 points pour l'Espagne), mais demeure particulièrement élevé (23,6 % en Grèce et 19,6 % en Espagne). Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est également très élevé dans ces deux pays, où plus de 40 % des jeunes actifs sont au chômage. C'est en Allemagne que le taux de chômage des jeunes est le plus faible (7,0 %). ■

### Définitions

**Taux d'emploi, emploi à durée limitée, taux de chômage** : voir annexe *Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- "Europe in figures - Eurostat yearbook 2016", *Livres statistiques*, Eurostat.
- Voir tableaux Eurostat sur le site [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu)

# Emploi et chômage en Europe 6.1

## 1. Taux d'emploi, de chômage et indicateurs sur l'emploi en 2016

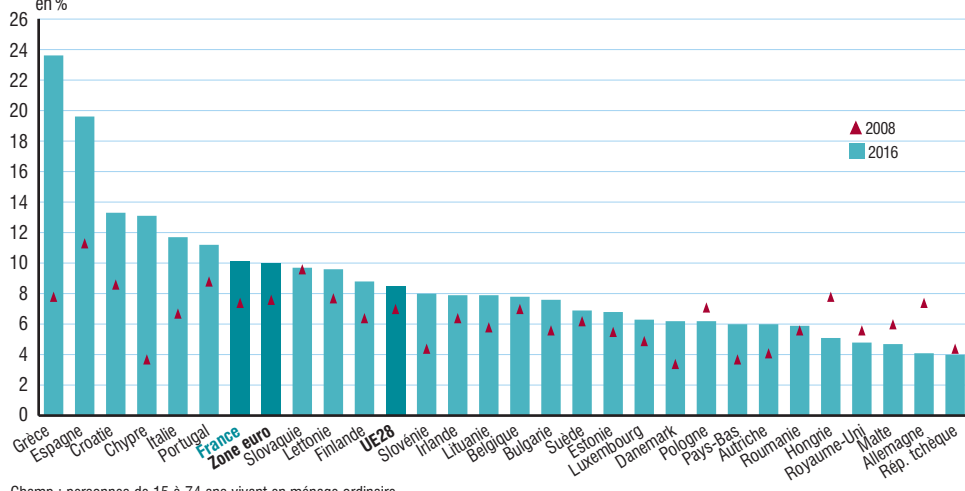
en %

	Taux d'emploi						Part des personnes en emploi à temps partiel	Part de l'emploi à durée limitée <sup>1</sup>	Taux de chômage	
	15-64 ans		15-24 ans	55-64 ans	20-64 ans	15-24 ans			15-74 ans	
	Ensemble	Femmes								Hommes
Allemagne	<b>74,7</b>	70,8	78,5	45,8	68,6	78,7	26,7	11,9	7,0	4,1
Autriche	<b>71,5</b>	67,7	75,4	51,0	49,2	74,8	27,8	7,9	11,2	6,0
Belgique	<b>62,3</b>	58,1	66,5	22,7	45,4	67,7	24,7	7,8	20,1	7,8
Bulgarie	<b>63,4</b>	60,0	66,7	19,8	54,5	67,7	2,0	3,6	17,2	7,6
Chypre	<b>63,4</b>	59,0	68,3	26,1	52,0	68,8	13,5	14,3	29,1	13,1
Croatie	<b>56,9</b>	52,4	61,4	25,6	38,1	61,4	5,6	19,3	31,1	13,3
Danemark	<b>74,9</b>	72,0	77,7	58,2	67,8	77,4	26,4	12,4	12,0	6,2
Espagne	<b>59,5</b>	54,3	64,8	18,4	49,1	63,9	15,1	21,8	44,4	19,6
Estonie	<b>72,1</b>	68,6	75,7	37,5	65,2	76,6	9,9	3,4	13,4	6,8
Finlande	<b>69,1</b>	67,6	70,5	41,7	61,4	73,4	14,9	13,6	20,1	8,8
France <sup>1</sup>	<b>64,2</b>	<b>60,9</b>	<b>67,6</b>	<b>27,8</b>	<b>49,8</b>	<b>70,0</b>	<b>18,3</b>	<b>14,3</b>	<b>24,6</b>	<b>10,1</b>
Grèce	<b>52,0</b>	43,3	61,0	13,0	36,3	56,2	9,8	7,5	47,3	23,6
Hongrie	<b>66,5</b>	60,2	73,0	28,1	49,8	71,5	4,8	8,7	12,9	5,1
Irlande	<b>64,8</b>	59,5	70,2	32,1	57,2	70,3	21,9	6,9	17,2	7,9
Italie	<b>57,2</b>	48,1	66,5	16,6	50,3	61,6	18,5	10,9	37,8	11,7
Lettonie	<b>68,7</b>	67,6	70,0	32,8	61,4	73,2	8,5	3,2	17,3	9,6
Lituanie	<b>69,4</b>	68,8	70,0	30,2	64,6	75,2	7,1	1,7	14,5	7,9
Luxembourg	<b>65,6</b>	60,4	70,5	24,9	39,6	70,7	19,2	7,9	19,2	6,3
Malte	<b>65,7</b>	52,6	78,3	45,9	44,0	69,6	13,9	6,5	11,1	4,7
Pays-Bas	<b>74,8</b>	70,1	79,6	60,8	63,5	77,1	49,7	17,2	10,8	6,0
Pologne	<b>64,5</b>	58,1	71,0	28,4	46,2	69,3	6,4	21,9	17,7	6,2
Portugal	<b>65,2</b>	62,4	68,3	23,9	52,1	70,6	9,5	19,1	28,2	11,2
Roumanie	<b>61,6</b>	53,3	69,7	22,3	42,8	66,3	7,4	1,0	20,6	5,9
Royaume-Uni	<b>73,5</b>	68,8	78,3	50,9	63,4	77,6	25,2	5,1	13,0	4,8
Rép. tchèque	<b>72,0</b>	64,4	79,3	28,6	58,5	76,7	5,7	8,1	10,5	4,0
Slovaquie	<b>64,9</b>	58,3	71,4	25,2	49,0	69,8	5,8	8,4	22,2	9,7
Slovénie	<b>65,8</b>	62,6	68,9	28,6	38,5	70,1	9,3	14,6	15,2	8,0
Suède	<b>76,2</b>	74,8	77,5	44,5	75,5	81,2	23,9	14,7	18,9	6,9
<b>Zone euro</b>	<b>65,5</b>	<b>60,4</b>	<b>70,6</b>	<b>31,3</b>	<b>55,4</b>	<b>70,0</b>	<b>21,6</b>	<b>13,3</b>	<b>20,9</b>	<b>10,0</b>
<b>UE28</b>	<b>66,6</b>	<b>61,4</b>	<b>71,9</b>	<b>33,8</b>	<b>55,3</b>	<b>71,1</b>	<b>19,5</b>	<b>12,0</b>	<b>18,7</b>	<b>8,5</b>

1. Les emplois à durée limitée sont ceux qui ont un terme fixé, défini dans le contrat de travail qui lie le salarié à son employeur. À partir de l'enquête Emploi, ils sont mesurés en regroupant : contrats à durée déterminée (CDD) (dont ceux en contrats aidés), missions d'intérim et contrats d'apprentissage. Champ : personnes de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire (15-64 ans pour l'emploi).  
Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en avril 2017).

## 2. Taux de chômage en 2008 et 2016

en %



Champ : personnes de 15 à 74 ans vivant en ménage ordinaire.  
Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail (extraction des données en avril 2017).

## 6.2 Catégories socio-économiques en Europe

Dans l'Union européenne (UE), la répartition des **groupes socio-économiques** selon la nomenclature ESeG reflète, d'un pays à l'autre, des différences d'histoire et d'organisation du marché du travail.

En 2015, 13,4 millions de personnes en emploi sont **cadres dirigeants**, soit 6,1 % des personnes ayant un emploi dans l'UE. Cette proportion varie fortement selon les pays, de 2,2 % au Luxembourg à 12,2 % en Estonie. Un peu moins de 30 % des cadres dirigeants sont chefs d'entreprise, mais plus de 60 % en Grèce, en Italie et en Croatie, les autres sont salariés.

Les **professions intellectuelles et scientifiques** représentent 18,9 % des emplois de l'UE (41,6 millions). Cette proportion varie de 11,7 % en Slovaquie à 34,9 % au Luxembourg. Les professions intellectuelles et scientifiques sont plus fréquentes dans les pays du nord de l'Europe. Plus du quart travaillent dans l'enseignement (contre 7,6 % de l'ensemble des actifs occupés).

Les **professions intermédiaires** salariées constituent 14,3 % des personnes en emploi (31,6 millions). Elles représentent près d'un emploi sur cinq en France et sont aussi fréquentes en Allemagne (20,5 %), en Autriche (17,6 %), en Finlande (16,8 %) et au Luxembourg (16,5 %). En revanche, ces métiers sont plus rares dans le sud et l'est de l'Europe, ainsi qu'en Irlande (autour de 12 %).

Les **petits entrepreneurs** regroupent les exploitants agricoles, commerçants et artisans qui sont à leur compte. En 2015, ils sont 24,9 millions, soit 11,3 % des personnes en emploi. Rares dans la plupart des pays nordiques ou du Nord-Ouest (moins de 8 % en moyenne), ils représentent 27,8 % des emplois en Roumanie, presque autant en Grèce (27,4 %) et de 13,0 % à 17,2 % des emplois au Portugal, en Italie et en Pologne. Dans la plupart des pays où les petits entrepreneurs sont nombreux (à l'exception de l'Italie), les exploitants agricoles sont

surreprésentés (jusqu'à 85 % des petits entrepreneurs en Roumanie, contre 28 % dans l'UE).

14,3 % des emplois de l'UE (31,7 millions de personnes) sont des postes d'**employés qualifiés**, de type administratif ou des professions de la santé (aides-soignants), du social et de la sécurité (agents de police, notamment). Le temps partiel concerne plus du quart de ces emplois (contre 20,4 % en moyenne dans l'Union européenne).

Les **ouvriers qualifiés** représentent 16,1 % des personnes ayant un emploi dans l'UE (35,5 millions), mais seulement 9,5 % au Royaume-Uni, contre plus de 20 % en Europe centrale et orientale. Dans l'UE, près de la moitié travaillent dans l'industrie (49,0 %, contre 17,3 % en moyenne pour l'ensemble des actifs occupés) et 17,7 % dans la construction (contre 6,7 % pour l'ensemble des actifs occupés).

Un emploi sur cinq (18,9 %, soit 41,7 millions) relève des **professions peu qualifiées**, personnels de service, employés de commerce ou agents d'entretien, mais aussi ouvriers peu qualifiés, manœuvres et ouvriers agricoles. Beaucoup (37,5 %) sont à temps partiel et plus d'un sur cinq (21,0 %) ont un contrat qui n'est pas à durée indéterminée (contre 14,1 % en moyenne pour l'ensemble des actifs occupés).

Les cadres dirigeants sont très souvent des hommes. Au sein des professions intellectuelles et scientifiques, la part des femmes (52,0 % en moyenne) n'est jamais inférieure à 45 % et dépasse 60 % en Europe centrale et orientale. Parmi les professions salariées intermédiaires, il y a environ 40 % à 60 % de femmes dans la plupart des pays (51,3 % en moyenne). La catégorie des employés qualifiés est la plus féminisée (65,2 % de femmes) avec celle des professions peu qualifiées (59,9 % de femmes). Dans tous les pays, le groupe des ouvriers qualifiés est très masculin (14,2 % de femmes en moyenne), ainsi que dans une moindre mesure, celui des petits entrepreneurs (33,4 % en moyenne). ■

### Définitions

**Groupes socio-économiques européens (ESeG), cadres dirigeants, professions intellectuelles et scientifiques, professions intermédiaires, petits entrepreneurs, employés qualifiés, ouvriers qualifiés, professions peu qualifiées** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- ESeG = European Socio economic Groups – Nomenclature socio-économique européenne, *Document de travail Insee* n° F1604, février-mars 2016.
- « Les Européens au travail en sept catégories socio-économiques », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

## Catégories socio-économiques en Europe 6.2

### 1. Répartition des personnes en emploi par catégorie socio-économique et par pays dans l'Union européenne en 2015

	en %							
	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs occupés <sup>1</sup> (en milliers)
Allemagne	4,6	17,2	20,5	6,0	14,6	17,5	19,4	40 211
Autriche	4,7	16,5	17,6	9,5	13,6	17,5	20,5	4 148
Belgique	8,4	22,9	13,3	8,3	15,2	14,9	16,9	4 552
Bulgarie	5,9	17,2	8,9	8,2	12,9	24,0	22,9	3 032
Chypre	4,2	18,4	12,3	11,2	14,2	12,5	27,3	358
Croatie	4,7	16,8	14,0	11,6	12,7	19,4	20,8	1 589
Danemark	2,5	25,5	15,5	6,0	16,2	12,1	21,8	2 752
Espagne	4,6	17,5	9,9	12,6	15,8	14,8	24,8	17 866
Estonie	12,2	19,8	11,5	4,0	10,1	24,8	17,2	641
Finlande	2,7	24,7	16,8	11,3	13,5	14,0	16,8	2 437
<b>France</b>	<b>7,4</b>	<b>17,2</b>	<b>19,2</b>	<b>7,7</b>	<b>14,9</b>	<b>14,2</b>	<b>19,2</b>	<b>26 407</b>
Grèce	3,5	18,6	7,5	27,4	13,5	9,8	19,7	3 611
Hongrie	4,8	15,6	13,5	7,9	11,4	25,7	20,9	4 211
Irlande	8,1	21,3	10,2	11,6	16,3	11,6	20,1	1 964
Italie	3,9	14,4	13,8	17,1	16,3	15,6	19,0	22 465
Lettonie	10,3	17,0	13,2	7,8	9,6	20,4	21,6	896
Lituanie	9,0	23,2	9,1	9,8	7,5	23,3	18,1	1 335
Luxembourg	2,2	34,9	16,5	5,6	11,1	10,6	15,6	260
Malte	9,0	16,3	13,4	10,5	19,3	12,6	19,0	186
Pays-Bas	6,1	25,5	13,4	9,5	14,2	10,3	20,0	8 319
Pologne	6,3	19,2	11,0	17,2	8,7	21,8	15,4	16 084
Portugal	6,6	17,8	10,4	13,0	13,1	18,3	20,7	4 549
République tchèque	5,5	15,0	14,3	13,0	11,9	26,1	14,2	5 042
Roumanie	2,5	14,8	6,0	27,8	8,1	24,4	16,5	8 535
Royaume-Uni	10,8	24,5	11,0	9,5	17,4	9,5	16,9	31 219
Slovaquie	4,9	11,7	13,4	11,5	13,2	25,6	19,6	2 424
Slovénie	7,9	21,9	10,8	11,6	10,3	20,2	15,5	917
Suède	5,8	26,8	16,4	6,8	16,6	14,1	13,2	4 837
<b>UE (28 pays)</b>	<b>6,1</b>	<b>18,9</b>	<b>14,3</b>	<b>11,3</b>	<b>14,3</b>	<b>16,1</b>	<b>18,9</b>	<b>220 845</b>

1. La somme en ligne n'est pas toujours égale à 100 % car certaines personnes ne sont pas classées (de 0 % à 3,4 % selon le pays).

Champ : Union européenne, actifs occupés au sens du BIT de 15 ans ou plus.

Source : Eurostat, Labour Force Survey 2015.

### 2. Part des femmes dans les catégories socio-économiques des pays de l'Union européenne en 2015

	en %							
	Cadres dirigeants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires salariées	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés salariés	Ouvriers qualifiés salariés	Salariés peu qualifiés	Ensemble des actifs occupés
Allemagne	29,2	45,0	59,1	30,4	64,0	12,0	62,3	46,6
Autriche	29,4	50,3	47,8	39,0	72,3	10,8	66,2	47,1
Belgique	32,2	54,4	48,6	32,8	65,7	9,4	63,7	46,5
Bulgarie	36,7	65,9	48,0	35,5	51,0	26,4	58,4	47,0
Chypre	20,1	56,8	44,0	36,0	68,4	6,7	63,8	48,7
Croatie	24,9	63,9	44,9	38,6	55,9	15,8	63,8	46,1
Danemark	26,5	55,5	44,0	26,4	72,8	10,1	48,2	46,9
Espagne	32,4	55,6	39,4	32,2	61,1	10,6	60,3	45,4
Estonie	30,6	66,0	55,7	45,0	67,5	18,4	71,2	48,8
Finlande	34,9	47,7	58,7	32,3	78,2	12,0	60,7	48,8
<b>France</b>	<b>31,3</b>	<b>51,6</b>	<b>49,6</b>	<b>30,6</b>	<b>73,2</b>	<b>14,5</b>	<b>63,6</b>	<b>48,3</b>
Grèce	23,7	51,6	49,1	35,6	49,0	10,3	54,4	42,2
Hongrie	40,3	53,3	63,0	34,0	60,4	20,5	57,8	45,8
Irlande	34,1	55,2	47,2	17,7	75,1	10,1	52,2	45,7
Italie	25,6	53,4	41,0	29,6	62,1	13,8	53,2	41,8
Lettonie	43,3	69,0	61,9	40,1	69,1	12,9	63,1	50,5
Lituanie	39,5	68,7	60,5	43,4	64,1	21,2	66,1	51,0
Luxembourg	20,7	47,4	51,6	43,8	55,6	3,6	60,8	45,5
Malte	26,9	51,8	41,0	18,5	51,0	14,5	45,9	38,7
Pays-Bas	25,1	47,0	53,3	37,6	65,9	9,2	56,1	46,1
Pologne	39,5	62,1	52,4	37,8	51,9	13,9	67,9	44,9
Portugal	32,2	59,6	46,1	37,0	62,1	24,5	66,1	48,7
République tchèque	27,3	54,1	45,2	33,2	67,6	20,3	70,2	43,7
Roumanie	29,0	56,2	52,1	41,8	47,9	23,1	60,3	43,2
Royaume-Uni	35,6	47,9	52,8	30,2	70,5	9,7	53,9	46,7
Slovaquie	31,1	59,1	51,9	29,9	60,3	21,3	61,5	44,3
Slovénie	37,0	59,3	50,5	38,9	50,7	19,7	62,7	45,4
Suède	38,3	57,7	45,2	28,1	72,8	9,8	53,7	47,7
<b>UE (28 pays)</b>	<b>32,5</b>	<b>52,0</b>	<b>51,3</b>	<b>33,4</b>	<b>65,2</b>	<b>14,2</b>	<b>59,9</b>	<b>45,9</b>

Champ : Union européenne, actifs occupés au sens du BIT de 15 ans ou plus.

Source : Eurostat, Labour Force Survey 2015.

## 6.3 Salaires et coût du travail en Europe

En 2016, dans l'Union européenne (UE), le **coût horaire de la main-d'œuvre** dans l'industrie, la construction et les services marchands pour les entreprises de 10 salariés ou plus s'élève en moyenne à 25,9 euros. Il varie fortement selon les pays, avec un écart relatif de 1 à 10 entre la Bulgarie (4,4 euros) et le Danemark (43,4 euros). La France occupe la 5<sup>e</sup> position des pays ayant les coûts horaires les plus élevés avec 36,3 euros ; l'Allemagne occupe la 8<sup>e</sup> place avec 33,4 euros. Dans l'industrie, le coût horaire allemand (38,8 euros) dépasse le coût français (38,3 euros). C'est l'inverse dans les services marchands où le coût horaire français (36,1 euros) est plus élevé que le coût allemand (30,5 euros). Sur les dernières années, la progression du coût horaire est modérée en France. En effet, en 2013, le **crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE) a été mis en place ; son taux a été rehaussé en 2014, puis en 2015 dans les départements d'outre-mer uniquement. De plus, dans le cadre du **Pacte de responsabilité et de solidarité**, le taux de cotisation patronale pour allocations familiales a été réduit pour les salaires inférieurs à 1,6 Smic en 2015, puis inférieurs à 3,5 Smic en 2016.

Les salaires et traitements bruts représentent la plus grande partie du coût du travail (76,4 % en moyenne dans l'UE). La part des salaires dans le coût du travail varie selon le mode de financement de la protection sociale : plus élevée dans les pays où ce financement passe par l'impôt sur le revenu comme au Danemark (86,9 %) et plus basse lorsqu'il est assuré par le prélèvement de cotisations sociales comme en France (68,0 %) ou en Suède (67,2 %).

En 2016, dans l'UE, les **salaires et traitements bruts** dans l'industrie, la construction et les services marchands, pour les entreprises de 10 salariés ou plus, s'élèvent en moyenne à 19,8 euros de **l'heure travaillée**, allant de 3,7 euros en Bulgarie à 37,7 euros au Danemark. La France se situe au-dessus de la moyenne européenne, avec un salaire horaire moyen de 24,7 euros. Les différences de salaire, comme de coût de la main-d'œuvre, sont très marquées entre les pays de l'ex-UE à 15 et les nouveaux entrants.

En 2015, en France, le salaire horaire moyen des femmes salariées dans ces mêmes entreprises est inférieur de 12,5 % à celui de leurs homologues masculins. Environ la moitié de ces écarts s'explique par des effets de structure, les femmes étant surreprésentées dans des secteurs d'activité, des catégories socioprofessionnelles, ou encore des conditions d'emploi (temps plein ou partiel) moins rémunérateurs. Dans l'UE, les **écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes** sont inférieurs à 20 % dans les pays nordiques avec 10,5 % pour la Suède, le niveau le plus bas de l'ex-UE à 15, alors qu'ils atteignent ou dépassent 20 % en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans certains pays de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal). Les écarts de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes ne reflètent pas toutes les inégalités sexuées sur le marché du travail, lesquelles s'expriment aussi en termes d'activité, de chômage et de temps de travail. Ainsi, les faibles écarts de salaire horaire observés en Roumanie, voire en Italie, doivent être mis en regard des taux d'emploi des femmes relativement faibles dans ces pays. ■

### Définitions

**Coût du travail ou coût de la main-d'œuvre** : le coût du travail comprend l'ensemble des dépenses encourues par les employeurs pour l'emploi des salariés. Voir *annexe Glossaire*.

**Écart de salaire horaire entre femmes et hommes** (*gender pay gap*) : différence entre le salaire horaire brut moyen des hommes salariés et celui des femmes salariées rapportée à celui des hommes salariés.

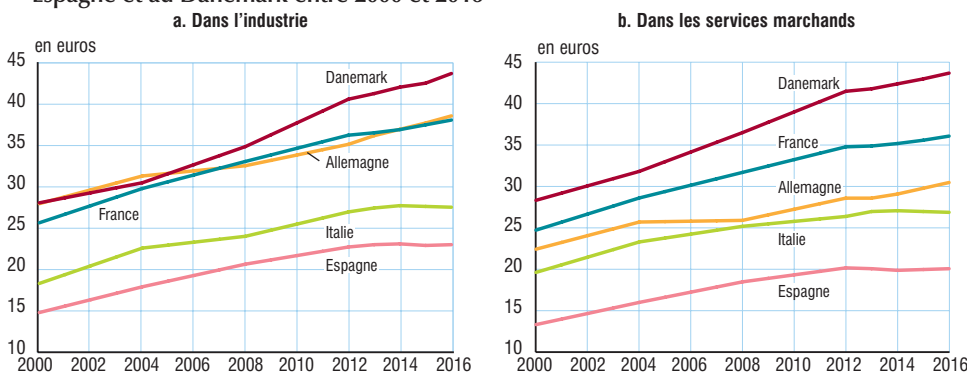
**Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi** (CICE), **Pacte de responsabilité et de solidarité**, **salaire brut**, **heure travaillée** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Des salaires plus dynamiques et plus dispersés en Allemagne qu'en France », *Insee Focus* n° 81, mars 2017.
- « Une comparaison du coût de la main-d'œuvre en Europe : quelle évolution depuis la crise ? », in *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », édition 2015.
- Voir les publications Eurostat sur le site [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu)

## Salaires et coût du travail en Europe 6.3

### 1. Évolution du coût de la main-d'œuvre selon le secteur d'activité en France, Allemagne, Italie, Espagne et au Danemark entre 2000 et 2016



Champ : industrie (sans construction) et services marchands, entreprises de 10 salariés ou plus.  
Source : Eurostat, annual labour cost data.

### 2. Coût horaire de la main-d'œuvre, salaire, et écart femmes-hommes dans l'UE

	Coût horaire de la main-d'œuvre en 2016 (en euros)	Salaire et traitement brut horaire moyen en 2016 (en euros)	Part des salaires et traitements bruts dans le coût du travail (en %)	Cotisations sociales et autres à charge de l'employeur en 2016 (en euros)	Moyenne d'heures travaillées par salarié en 2012 (en heures)	Écart de salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes en 2015 (en %)	Temps partiel entre 15 et 64 ans en 2016 (en %)		Taux d'emploi des femmes entre 15 et 64 ans en 2016 (en %)
							Femmes	Hommes	
Bulgarie	4,4	3,7	84,1	0,7	1 744	15,1	2,2	1,8	60,0
Roumanie	5,5	4,4	80,0	1,1	1 855	6,4	7,7	7,3	53,3
Lituanie	7,5	5,4	72,0	2,2	1 782	18,0	8,8	5,4	68,8
Lettonie	8,0	6,3	78,8	1,7	1 806	15,1	10,8	6,1	67,6
Hongrie	8,3	6,3	75,9	2,0	1 789	12,6	6,8	3,1	60,2
Pologne	8,4	6,9	82,1	1,5	1 756	17,7	9,7	3,7	58,1
Croatie	10,0	8,5	85,0	1,5	1 768	...	7,1	4,4	52,4
Rép. tchèque	10,3	7,5	72,8	2,8	1 751	16,1	10,0	2,3	64,4
Slovaquie	10,7	7,8	72,9	2,8	1 723	19,9	7,9	4,1	58,3
Estonie	11,3	8,3	73,5	3,0	1 802	26,9	13,3	6,8	68,6
Malte	12,5	11,5	92,0	1,0	2 040	...	26,5	5,8	52,6
Portugal	13,1	10,3	78,6	2,8	1 715	21,7	12,1	6,8	62,4
Grèce	13,9	10,0	71,9	3,9	1 855	...	13,7	6,9	43,3
Chypre	15,7	13,1	83,4	2,7	1 809	21,8	15,7	11,4	59,0
Slovénie	16,0	13,4	83,8	2,6	1 711	8,8	13,1	6,0	62,6
Espagne	20,9	15,5	74,2	5,4	1 759	19,9	24,1	7,6	54,3
Royaume-Uni	26,1	22,0	84,3	4,1	1 939	23,2	40,8	11,3	68,8
Italie	27,0	19,7	73,0	7,3	1 652	17,2	32,7	8,2	48,1
Irlande	29,2	24,7	84,6	4,5	1 688	...	33,2	12,2	59,5
Autriche	33,1	24,2	73,1	8,8	1 753	23,2	47,1	10,5	67,7
Allemagne	33,4	26,1	78,1	7,3	1 640	25,4	46,4	9,3	70,8
Pays-Bas	33,4	25,6	76,6	7,8	1 794	21,8	76,4	26,2	70,1
Finlande	33,7	26,6	78,9	7,2	1 645	16,8	20,2	10,0	67,6
<b>France</b>	<b>36,3</b>	<b>24,7</b>	<b>68,0</b>	<b>11,5</b>	<b>1 583</b>	<b>12,5</b>	<b>29,8</b>	<b>7,5</b>	<b>60,9</b>
Luxembourg	36,5	31,5	86,3	5,0	1 785	14,1	35,1	6,2	60,4
Suède	40,9	27,5	67,2	13,4	1 692	10,5	35,6	13,0	74,8
Belgique	41,2	28,6	69,4	12,5	1 508	10,9	42,1	9,5	58,1
Danemark	43,4	37,7	86,9	5,7	1 613	15,5	36,9	16,8	72,0
<b>UE28</b>	<b>25,9</b>	<b>19,8</b>	<b>76,4</b>	<b>6,1</b>	<b>1 727</b>	...	<b>31,9</b>	<b>8,8</b>	<b>61,4</b>
<b>Zone euro<sup>1</sup></b>	<b>29,8</b>	<b>22,1</b>	<b>74,2</b>	<b>7,6</b>	<b>1 666</b>	...	<b>35,9</b>	<b>9,3</b>	<b>60,4</b>

1. La zone euro comprend 19 pays (la Lituanie a rejoint la zone euro le 1<sup>er</sup> janvier 2015). Les données antérieures à 2015 sont fournies selon le contour à 18 pays. Champ : colonnes 1 à 6 : ensemble des secteurs marchands (secteurs B à N de la NAF rév. 2), entreprises de 10 salariés ou plus ; colonnes 7 à 9 : ensemble des personnes.

Note : les colonnes 1 à 6 reposent sur les enquêtes européennes quadriennales sur le coût de la main-d'œuvre et sur la structure des salaires. Entre deux années d'enquête, les niveaux de coût et les écarts de salaire horaire femmes-hommes sont estimés en appliquant des évolutions issues d'autres sources (les DADS et l'indice du coût du travail pour la France). En France et dans la plupart des pays, les heures travaillées issues de ces enquêtes sont calculées à partir des déclarations des employeurs. Au Royaume-Uni, elles le sont à partir de celles des salariés.

Source : Eurostat, annual labour cost data, gender pay gap data, enquêtes Labour Cost Survey et Labour Force Survey (pour les trois dernières colonnes).